

PACK ENTREPRISE



**ENGAGEZ-VOUS POUR LE MÉCÉNAT
ET LE SPONSORING CULTUREL
AUX CÔTÉS DU DÔME THÉÂTRE !**

Le Dôme Théâtre 135, place de l'Europe / 73200 Albertville / 04 79 10 44 88

Billetterie 04 79 10 44 80 / www.dometheatre.com

Directrice : Fabienne Chognard

Contact entreprises : 04 79 10 44 85 - Patricia Cathenod-Montagnac - communication@dometheatre.com

QUELQUES CHIFFRES

Budget annuel

1 275 000 €

Budget artistique

537 000 €

Recette billetterie

160 000 €

Nombre de spectacles

35 spectacles, 51 représentations

dont 7 spectacles sur le territoire pour 24 représentations

19 000 personnes touchées

par les spectacles

et les actions périphériques

Coût moyen d'un spectacle

13 000 €

Base saison 22/23

Le Dôme Théâtre fait partie du service public de la culture.

Il est «Scène Conventionnée d'Interêt National art en territoire» et reçoit le soutien de :
Communauté d'agglomération Arlysère, Département de la Savoie, Région Auvergne-Rhône-Alpes
et Ministère de la Culture (Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes)

ainsi que des Communautés de Communes Haute-Tarentaise, Val Vanoise,
Coeur de Tarentaise, Vallées d'Aigueblanche et Versants d'Aime.

Son statut juridique est celui d'une association loi de 1901, dont le nom est : ADAC
(Association pour le Développement d'Albertville et de son territoire par la Culture).

POURQUOI NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Notre théâtre, né en 1992, a pour mission de présenter des spectacles représentatifs de la création artistique régionale et nationale, voire internationale : danse, théâtre, cirque, musique... pour tous les âges et toutes les sensibilités.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons besoin de vous :

- ◆ pour développer la diffusion des spectacles au Dôme, mais aussi dans des endroits éloignés de la culture. Notre démarche est de montrer les spectacles au plus grand nombre, dans tous types de lieu (maison de retraite, petites communes...)
- ◆ pour soutenir nos actions périphériques : ateliers de pratique artistique auprès des jeunes, des personnes âgées, des familles...
- ◆ pour continuer à soutenir la création artistique (accueil de résidences d'artistes, coproductions...) et la présence d'artistes associé.es.

Avec nous, vous devenez
transmetteur d'art,
vecteur de partage et
de cohésion sociale.



De plus, vous devenez
un partenaire privilégié
des activités du Dôme Théâtre.
Avec la Carte entreprise, vous devenez
membre de l'association.



Engagez-vous à nos côtés
pour ensemble soutenir le dynamisme
du territoire d'Arlysère
et de la Tarentaise-Vanoise !

LE MÉCÉNAT CULTUREL

Le mécénat est un soutien financier, matériel ou de compétence apporté par une entreprise (ou un individu) de manière désintéressé : c'est un don. Il ouvre droit à une déduction fiscale.

Le mécénat est accessible à toutes les entreprises quelle que soit leur taille ; il ne nécessite pas forcément beaucoup de moyens pour avoir un impact positif à la fois sur l'entreprise et sur les projets culturels retenus.

Le mécénat est un outil fort de cohésion d'entreprise, ainsi que de communication interne et externe. En effet, l'ouverture à des activités qui se situent hors du champ de travail quotidien de l'entreprise, permet de favoriser un enrichissement mutuel, de sensibiliser les salariés autour des projets soutenus, de susciter et retenir l'attention des politiques, des institutionnels, de la presse, des relais d'opinion...

Le mécénat fait l'objet d'une convention de mécénat signée par l'entreprise et le bénéficiaire du don.

Le mécène est mentionné de manière discrète lors des manifestations ou sur les documents du Dôme Théâtre et bénéficie de contreparties (carte entreprise, places de spectacles). La convention de mécénat porte sur une année ou peut être renouvelable trois ans, par tacite reconduction.



SUCCULENT

Montant du don à partir de 20 000 €

Contreparties (maximum 25% du don) :

- carte d'adhésion Entreprise offerte (donnant accès à tarif réduit)
- 90 places gratuites maximum sur la saison (dont 50 pour une Soirée partenaire avec cocktail)



EXQUIS

Montant du don à partir de 10 000 €

Contreparties (maximum 25% du don) :

- carte d'adhésion Entreprise offerte (donnant accès à tarif réduit)
- 70 places gratuites maximum sur la saison, présentation de la saison dans l'entreprise



DÉLICIEUX

Montant du don à partir de 5 000 €

Contreparties (maximum 25% du don) :

- carte d'adhésion Entreprise offerte (donnant accès à tarif réduit)
- 50 places gratuites sur la saison



SAVOUREUX

Montant du don à partir de 3 000 €

Contreparties (maximum 25% du don) :

- carte d'adhésion Entreprise offerte (donnant accès à tarif réduit)
- 30 places gratuites sur la saison

Pour les mécènes désirant s'investir sur d'autres montants, des propositions personnalisées peuvent être réalisées (à partir de 2 500 €).

Valorisation du mécène

- ◆ présence du logo sur la brochure de saison, le kakémono installé dans le hall d'accueil et sur le site internet du théâtre (avec un lien sur le site du mécène)

Avantage fiscal

- ◆ réduction d'impôt égale à 60% du don, plafonnée à 5 pour 1000 du C.A. HT de l'exercice

Autres avantages

- ◆ tarif groupe sur tous les spectacles (pour les salariés et membres du Conseil d'Administration)
- ◆ présentation de saison en primeur (en général en avril ou mai lors d'une réunion rassemblant les mécènes et sponsors) avant information au public.

NB : le nombre de places pour les spectacles en co-accueil avec la Ville d'Albertville est limité.

LA LOI SUR LE MÉCÉNAT

Depuis la promulgation de la loi sur le mécénat en 2003, la France est aujourd'hui parmi les pays dont le cadre fiscal est le plus attractif pour le mécénat.

La loi en quelques mots :

Pour les entreprises (sociétés, BIC, BNC ou BA), elle prévoit une déduction fiscale de 60% du don, au titre de l'impôt dû sur les sociétés ou sur le revenu, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires HT.

L'entreprise économise donc 60% de la somme donnée au titre du mécénat sur le montant de son impôt.

L'entreprise peut bénéficier de contreparties, mais celles-ci ne doivent pas dépasser 25% du montant du don.

Le bénéficiaire doit être habilité à recevoir des dons. L'administration fiscale a accordé ce droit au Dôme Théâtre (association ADAC) en mars 2009.

Don versé	Déduction IS	Si CA minimum	Coût réel pour l'entreprise
2 500 €	1 500 €	300 000 €	1 000 €
3 000 €	1 800 €	360 000 €	1 200 €
3 500 €	2 100 €	420 000 €	1 400 €
4 000 €	2 400 €	480 000 €	1 600 €
5 000 €	3 000 €	600 000 €	2 000 €
10 000 €	6 000 €	2 000 000 €	4 000 €
20 000 €	12 000 €	4 000 000 €	8 000 €

BON À SAVOIR : les exploitants individuels peuvent faire un don dans le cadre de leur activité professionnelle ou à titre privé. Dans ce dernier cas, ils bénéficieront d'une réduction d'impôt de 66% du montant du don, dans la limite annuelle de 20% du revenu imposable.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE MÉCÉNAT

Le mécénat financier :

l'entreprise apporte un soutien financier au Dôme Théâtre.

Le mécénat en nature :

l'entreprise apporte un soutien matériel, offre un bien inscrit dans les immobilisations, des marchandises en stock, met à disposition des moyens matériels (véhicules, plantes vertes...) **EXEMPLE :** le Syndicat de Défense du Beaufort apporte un mécénat en kilos de Beaufort, pour les repas des artistes et le bar.

Le mécénat de compétence :

l'entreprise met gratuitement à disposition des salariés volontaires pendant leur temps de travail.

LE SPONSORING CULTUREL

Le sponsoring désigne un soutien financier ou matériel apporté par un partenaire annonceur en échange de différentes formes de visibilité : c'est un acte commercial.

L'annonceur sponsor recherche la visibilité offerte par son soutien, mais également des transferts d'images positifs en fonction du type d'événement et des valeurs qui lui sont associées. Il peut aussi utiliser son action de sponsoring en interne pour la motivation et l'adhésion de ses salariés. Le contrat de sponsoring peut aussi prévoir la participation de la structure sponsorisée à différents événements de l'entreprise. Dans nos propositions, le sponsor bénéficie d'encarts publicitaires et de places sur les spectacles. Le contrat de partenariat est signé pour un an ou peut être renouvelable 3 ans par tacite reconduction.



ENTHOUSIASTE

Montant publicité à partir de 2200 €

- ==> emplacement publicitaire : sur un kakémono dans le hall, sur la brochure de saison, et logo sur le site internet (avec lien sur le site du sponsor)
- ==> 40 places de spectacle sur la saison pour ses clients, prospects, etc.



SEREIN

Montant publicité à partir de 1100 €

- ==> emplacement publicitaire : sur un kakémono dans le hall, sur la brochure de saison
- ==> 20 places de spectacle sur la saison pour ses clients, prospects, etc.



EN DOUCEUR

Montant publicité à partir de 550 €

- ==> emplacement publicitaire : sur la brochure de saison
- ==> 10 places de spectacle sur la saison pour ses clients, prospects, etc.

Pour d'autres montants, nous contacter.

Bon à savoir : en achetant la Carte Entreprise, vous pouvez acheter des places supplémentaires au tarif groupe.

Dimensions des encarts : taille selon support

Visibilité sur les documents de communication :

- ◆ brochure de saison tirage de 15 000 exemplaires – durée de vie : 1 an - diffusion sur 70 communes d'Arlysière, Tarentaise, Haute-Combe de Savoie (73) et une partie de la Haute-Savoie (74). La brochure de saison paraissant en juin, l'entreprise doit avoir confirmé son soutien en avril pour y figurer.
- ◆ kakémono : positionné toute l'année dans le hall, passage des publics du cinéma et du théâtre, possibilité d'y déposer votre communication (flyers)
- ◆ site internet : 21800 utilisateurs/an

EXEMPLES D'ENCARTS



04 79 31 22 57
ZA La Plaine de Conflans
228, chemin de Californie
73200 Albertville
fromage-beaufort.com



04 79 10 42 00
Plaine de Conflans
70, Chemin des Maraîchers
73200 Albertville
gonthier-horticulture.fr
Vente de plantes et fleurs

ET AUSSI

◆ POUR LES CSE

Le Dôme Théâtre développe également des relations avec les Comités Sociaux et Économiques.

Comment ça marche ?

Le CSE prend une adhésion auprès du Dôme Théâtre pour un coût de 50 € annuels.

Les salariés bénéficient alors du tarif groupe sur les places de spectacle et peuvent prendre une adhésion individuelle à coût réduit qui leur donne accès au tarif Carte, encore plus avantageux que le tarif groupe.

◆ LES LIENS FORMATION - ENTREPRISES

Le Dôme Théâtre accueille régulièrement en stage des jeunes en cours de formation, dans les domaines de l'administration et de la technique, ainsi qu'un.e apprenti.e au service communication.

◆ ORGANISATION DE RÉCEPTION

Avant une sortie au spectacle, une « soirée partenaire », c'est l'occasion de fédérer ses collaborateurs ou de fidéliser sa clientèle

- Lieu : Studio de répétition du Dôme Théâtre
- Mise à disposition du studio facturée : 750 € HT
- Buffet : à organiser par l'entreprise



LOCATION DE LA SALLE DE SPECTACLE auprès d'Arlysière
Sous certaines conditions, il est possible de louer la salle du théâtre.

- Exemple : Assemblée Générale, rencontre professionnelle...
- Selon la demande et les besoins techniques, un devis est établi.

ILS NOUS SOUTIENNENT EN 2023

Ancoe
Crédit Mutuel
Dauville Piano
Fondation Banque Populaire
Gonthier Horticulture
Meubles Revillet
Rose Plastic France
Satoriz
Station Chatel
Syndicat du Beaufort



Le Dôme Théâtre – 135 place de l'Europe – 73200 Albertville – 04 79 10 44 88
Contact pour les entreprises : 04 79 10 44 85
communication@dometheatre.com - Patricia Cathenod-Montagnac